Section Bac	Assurances et gestion du risque		
Nom de l'UE	Contrats commerciaux		
Nom du professeur	A. Popovic		
Niveau	4	Unité déterminante	Non
Nombre de périodes	30	Pré requis pour	/
Langue de cours	Français	Crédits ECTS	2

Objectif du cours

- Comprendre la place qu'occupent les contrats dans le domaine des obligations ;
- Maîtriser les notions importantes de la théorie générale des contrats (ses principes fondamentaux, les conditions de validité d'un contrat et les différentes catégories de contrats);
- Se familiariser avec le vocabulaire juridique propre au régime contractuel ;
- Comprendre le sens de la réforme de 2018 mettant fin à la théorie de la commercialité et faisant disparaître la notion de commerçant, au profit de la notion plus large d'entreprise;
- Découvrir, identifier et expliquer les principaux contrats de l'entreprise;
- Être en mesure, face à une situation litigieuse dans le cadre de la vie d'une entreprise, de proposer un raisonnement juridique pertinent.

Contenu du cours

- La place des contrats dans la sphère des obligations ;
- Les éléments essentiels de la théorie générale des contrats;
- Les caractéristiques des contrats de l'entreprise (anciennement appelés contrats commerciaux);
- Etude de différents contrats de l'entreprise : Le contrat de bail d'entreprise / Le contrat de vente d'entreprise / Le contrat de vente en ligne / Les différents contrats de distribution : le courtage ; la commission ; l'agence d'entreprise ; la concession de vente ; la franchise / Le contrat de cession et de mise en gage du fonds de commerce.

• Cas pratiques à résoudre.

Méthodologie

- Cours magistral pour les principes de base
- Cours interactif à chaque début de cours pour rappeler la matière vue précédemment
- Cours interactif pour l'analyse des cas pratiques et litiges à examiner et à solutionner.

Supports

Syllabus + Powerpoint

Acquis d'apprentissage

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable,

face à des situations relatives au droit commercial (ou plutôt de l'entreprise), dans le respect de la terminologie ad hoc, en disposant d'une documentation fournie par le chargé de cours,

- d'identifier et d'expliquer différents types de contrats commerciaux (ou plutôt de l'entreprise);
- ♦ de les analyser et de résoudre les litiges y afférents.

Evaluation

Examen écrit, en session

Pondération

Evaluation de 1ère session	Evaluation de 2de session
100%	100%